



label
**TOURISME
ÉQUITABLE**

*« La garantie d'un engagement sincère
pour un tourisme de sens, respectueux
des hommes et du territoire, ancré
dans la culture locale. »*

DÉCOUVRIR LE LABEL

VOYAGISTES

UN LABEL TOURISME ÉQUITABLE



La sincérité des rencontres, la sobriété carbone, le dépaysement, la curiosité pour d'autres cultures et d'autres savoir-faire sont ce que recherchent aujourd'hui les voyageurs et vacanciers.

Un nombre croissant d'entre eux exigent aujourd'hui, en France comme ailleurs dans le monde, un **voyage de sens**, des lieux et des activités qui ne dénaturent pas l'environnement, une **expérience qui respecte les habitants** et qui permet de **rendre positif l'impact** de leur séjour sur le territoire.

Cette **prise de conscience et cette volonté de voyager différemment**, qui fait son chemin chez des individus toujours plus nombreux, surtout les plus jeunes, se confronte souvent, à en croire les personnes régulièrement interrogées à ce sujet, à un manque d'offre, ou plutôt un accès difficile à l'offre existante répondant à ces aspirations.

Car **cette offre existe**, elle est même foisonnante, hétéroclite, riche, innovante et de nouvelles initiatives fleurissent chaque jour... Mais elle souffre globalement d'un manque de visibilité, d'accessibilité, de légitimation.

C'est pour répondre à ces attentes de **voyagistes et opérateurs de tourisme engagés** que L'ATES, forte d'une expertise de près de 15 ans en matière de définition et **d'évaluation de pratiques touristiques équitables et solidaires**, anime le label Tourisme Équitable® pour évaluer et **attester de la cohérence** de leur activité et **valoriser leurs offres**, en France et à l'international.

L'ATES



Créée en 2006, L'ATES (Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire) regroupe plus de 30 producteurs de voyages, des opérateurs de tourisme en France et des membres associés, tous engagés pour faire du voyage un levier de développement et de solidarité avec les populations et acteurs locaux.

Reconnue au niveau national et international comme organisation de référence du tourisme équitable et solidaire, elle définit et porte la voix d'un autre tourisme, fait de respect, de

rencontres et d'échanges avec les peuples, les savoir-faire et les cultures d'ici et d'ailleurs.

L'ATES définit, anime et délivre le Label Tourisme Équitable® qui garantit les pratiques des opérateurs dans le respect de la Charte du Tourisme Équitable et Solidaire.

L'ATES est administratrice de Acteurs du Tourisme Durable (ATD), Commerce équitable France, ISTO (organisation internationale du tourisme social et solidaire) et membre de l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT).

S'ENGAGER C'EST BIEN, LE PROUVER C'EST MIEUX...

A l'heure où nombre d'opérateurs touristiques se revendiquent d'un tourisme durable, responsable, solidaire, éthique, le label Tourisme Équitable® garantit la cohérence et la sincérité des pratiques des opérateurs de voyages et des structures d'accueil touristique en France.

Le label Tourisme Équitable® valorise la démarche globale d'une organisation à travers l'évaluation de son mode de gouvernance et de production et de ses activités. Ce processus complet atteste du respect des principes de commerce équitable appliqués au tourisme.

Le label Tourisme Équitable® vise aussi à améliorer l'information du voyageur en lui garantissant que le voyage, le séjour ou l'activité choisi.e répond à son attente d'un tourisme plus éthique et plus respectueux.



EQUITABLE ?

C'est un engagement fort pour établir les bases d'un échange, qu'il soit commercial, partenarial ou même salarial.

C'est l'abandon des arrières pensées concurrentielles et performantes au profit de la recherche de la transparence, de l'agrément, des externalités positives, et le contrôle, au fil de l'eau, de la qualité de l'échange. Ni simple, ni facile, pas très voyant, jamais spectaculaire.

Le Label Tourisme Équitable® ? C'est l'unique petite étiquette qui affirme ce qu'on est, au fond, et qui peut faire toute la différence, notamment dans le long terme. Les équipes du Zazie Hôtel portent intimement le Label Tourisme Équitable® tout comme notre communication l'affiche publiquement. Evident pour se reconnaître entre soi, mais aussi efficace pour questionner et plaider en dehors.



*Anne-Sophie de Boulois,
Gérante du Zazie Hôtel
(Paris), labélisé en 2019*

Le label Tourisme Équitable® valorise tous les opérateurs qui œuvrent pour un tourisme plus sobre, plus éthique, plus responsable :

- Voyageurs spécialisés et généralistes
- Agences réceptives et organismes locaux de tourisme
- Hébergements et restaurants
- Sites d'accueil culturel et de loisirs
- Événements et prestataires d'activités

ACCESSIBLE A TOUS

Le label Tourisme Équitable® est ouvert à tous les voyageurs et opérateurs du tourisme en France pour valoriser tout ou partie de leur offre de séjours, d'activité ou d'accueil.

ADAPTÉ

Conçu par et pour des structures engagées qui misent sur l'authenticité et l'ancrage territorial de leur offre, label Tourisme Équitable® s'appuie sur des référentiels adaptés à chaque métier du tourisme.

COMPLÉT

Le label Tourisme Équitable® évalue trois dimensions pour couvrir toutes les exigences du développement durable :

- 1/ la gestion de la structure
- 2/ la qualité de l'activité touristique
- 3/ l'équilibre et la pérennité des partenariats locaux

IMPARTIAL

Le processus d'évaluation intègre une étude documentaire et un audit de terrain assurés par un auditeur tierce partie, missionné par l'ATES.

EXIGEANT...

Le label Tourisme Équitable® est basé sur près de 50 critères qui attestent des pratiques des opérateurs contrairement aux systèmes basés sur un simple engagement.

UNIQUE

Le label Tourisme Équitable® est le seul label touristique de Commerce équitable, reconnu comme tel par le Guide International des labels de Commerce Équitable.

LES ENGAGEMENTS DU LABEL

Tant pour des voyageurs opérant à l'international que pour des acteurs du tourisme en France, le label TOURISME ÉQUITABLE® constitue un gage de confiance et d'engagement vis-à-vis de ses partenaires, des pouvoirs publics et, bien entendu, de ses clients, visiteurs, voyageurs.



● A travers ses près de 50 critères, le label TOURISME ÉQUITABLE® garantit :



UN OUTIL STRUCTURANT

Pour la création de nos circuits en France ou à l'étranger, nous nous appuyons sur les critères économiques, sociaux et environnementaux du label Tourisme Équitable®. Ils constituent un véritable tableau de bord nécessaire au développement de notre activité.

Les exigences du label structurent nos offres et nous permettent d'engager une relation équilibrée et durable avec nos partenaires locaux avec lesquels nous tissons des liens très étroits, avec l'ambition partagée de produire un impact positif sur les territoires visités.



*Paul Llonguet,
Co-fondateur de Terres des Andes – Voyageur labélisé depuis 2012*

Bâti sur un socle commun de principes et d'engagements, le Label Tourisme Équitable® se décline en plusieurs référentiels intégrant des critères adaptés à chaque métier : voyageur, hébergement, prestataire d'activités, site culturel et de loisirs, agence réceptive, restaurant... Véritable outil de pilotage de l'activité, conçu par un groupe d'acteurs du tourisme et du commerce équitable, le référentiel permet l'évaluation et l'amélioration continue des pratiques.

THÉMATIQUES ÉVALUÉES

Dans chaque référentiel, les critères sont regroupés en 3 parties pour évaluer :

- ✓ la **gestion de l'organisation** gouvernance démocratique, gestion sociale, démarche environnementale, ancrage de l'organisation dans son territoire et actions de solidarité qu'elle y mène.
- ✓ la **gestion de l'activité touristique** mode de production des offres, préservation du patrimoine et de l'environnement, adaptation au réchauffement climatique, transparence des relations et suivi de la relation client
- ✓ la **gestion des partenariats** choix des partenaires, formalisation des échanges, organisation et pérennité des relations commerciales et partenariales.

CONSTRUCTION DES CRITÈRES

Un critère correspond à un objectif à atteindre. Pour chaque critère, un comité de professionnels a défini :

- ✓ les **indicateurs** à évaluer pour juger de la pertinence de la pratique
- ✓ le **niveau d'engagement** de l'organisation qui atteste de l'atteinte totale ou partielle de l'objectif.

Il existe trois niveaux de critères : obligatoires, prioritaires et de progrès.

UN OUTIL DE PILOTAGE

Les critères du Label Tourisme Équitable® m'ont amené à la création de nouveaux procédés garantissant des relations équitables avec nos prestataires et salariés. Entre autres, un package salarial (salaire minimum plus élevé que la norme, primes de fin d'année, tickets restaurants, chèques vacances, etc) et une politique de transparence des salaires dans le cadre de l'équité hommes femmes.

Le label constitue un référentiel pour la gestion de l'entreprise et lui offre une reconnaissance comme entreprise équitable et solidaire !



*Nicolas Tranchant,
Fondateur de Wide Trip –
Prestataire d'activité France
labélisé en 2019*

UN PROCESSUS SIMPLE ET TRANSPARENT

Associant l'exigence de critères précis, une évaluation par des experts tierce partie et un comité de labélisation composé de professionnels, le processus d'évaluation du Label Tourisme Équitable® constitue un échange riche et constructif pour les organisations candidates. Il est construit en 5 principales étapes.



L'auto-diagnostic en ligne permet à l'organisation intéressée de valider son éligibilité au label et de définir le référentiel qui lui sera appliqué



La constitution et le dépôt du dossier de candidature sont assurés par l'organisation, assistée par l'ATES



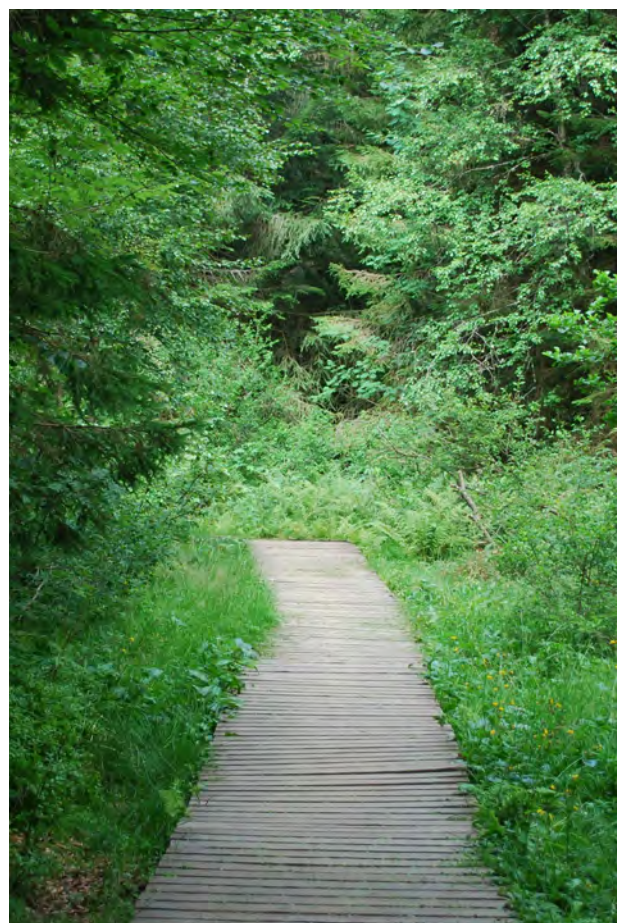
Un audit documentaire complété d'un audit terrain, sont assurés par des tierces parties qui évaluent le respect des critères.



Le comité de labélisation rend sa décision sur la base du rapport d'évaluation remis par l'auditeur



L'organisation est labélisée pour 3 ans, bénéficie de la promotion de l'ATES et du droit d'usage du label



ASSOCIATION GAGNANTE

La manière dont est construit le processus d'évaluation, et l'implication de professionnels dans le comité de labélisation favorise la confiance mutuelle, l'esprit collaboratif, le partage des expériences et des pratiques.

Associée à une évaluation par tierce-partie, elle rend la démarche crédible tant aux yeux du grand public qu'à ceux des professionnels et des institutions.

Grâce au label et son processus d'attribution, Rencontres au bout du monde bénéficie de la reconnaissance de ses pairs, et d'une bonne crédibilité publique et institutionnelle.



Patrick Wasserman, Directeur de Rencontres au Bout du Monde, labélisée depuis 2011

COMMUNICATION

Pour assurer la communication et la promotion du label et des offres labélisées, L'ATES édite des outils et mène de nombreuses actions, parmi lesquels :

- Un site www.tourismesolidaire.org
65 000 visiteurs uniques (en 2019)
- Des pages actives sur les réseaux sociaux : 7800 abonnés sur Facebook, 2150 Followers sur Twitter, +2000 abonnés LinkedIn
- Des relations presse régulières
- Un newsletter Grand public
- Nombreux partenariats & publications
- Le Festival Changeons d'Air!
- Présence sur des salons et événements de tourisme, solidarité internationale et consommation alternative



FRAIS DE LABÉLISATION

Les frais détaillés, selon les caractéristiques des organisations sont précisés dans les pages spécifiques dédiées aux différents acteurs concernés.

Les frais de labélisation sont constitués de :

- ◇ **Frais d'évaluation**, facturés au moment de l'évaluation (une fois tous les trois ans et amortissables), correspondant au nombre d'offres concernées par le label pour les oyagistes et annexés au chiffre d'affaire pour les acteurs du tourisme en France.
- ◇ **Droit d'usage du label**, facturé chaque année, annexés sur les mêmes indicateurs. Les organisations qui adhèrent à l'association se voient exonérées du paiement de ce droit d'usage.
- ◇ Lors de la première demande de labélisation, des **frais d'inscription** sont appelés pour garantir l'engagement de l'organisation candidate et couvrir le temps de travail consacré à l'ouverture d'un dossier de labélisation.

ANNEXE > VOYAGISTES

ORGANISATIONS CONCERNÉES PAR LE LABEL

Les spécialistes du Tourisme équitable dont l'ensemble de l'offre répond aux critères du tourisme équitable et solidaire peuvent faire labéliser l'organisation pour que toute l'offre bénéficie du **Label Tourisme Équitable®**.

les voyageur généralistes qui proposent quelques séjours ou une gamme de tourisme équitable et solidaire peuvent postuler au label pour que ces produits bénéficient du **Label Tourisme Équitable®**.

Le label peut être délivré aux voyageurs domiciliés en France, en Belgique et en Suisse.

CRITÉROLOGIE DU RÉFÉRENTIEL VOYAGISTES

Champ 1: Gestion de l'organisation

> critères portant sur toute l'organisation

2 obligatoires 9 prioritaires 4 progrès

Champ 2 : Gestion de l'activité touristique

> critères portant sur toute l'offre de tourisme équitable

2 obligatoires 6 prioritaires 1 progrès

> critères portant sur les partenariats échantillonnés (selon la zone)- cf. encadré)

3 obligatoires 11 à 13 prioritaires 7 à 9 progrès

Champ 3 : Gestion des partenariats

> critères portant sur les partenariats échantillonnés

1 obligatoire 6 prioritaires 3 progrès

Zone bleue / Zone Verte ?

Pour tenir compte du contexte économique, culturel et social de la destination évaluée, et proposer l'évaluation la plus juste à chaque destination échantillonnée, l'ATES a défini une ventilation des destinations selon les données croisées de 3 classements officiels :

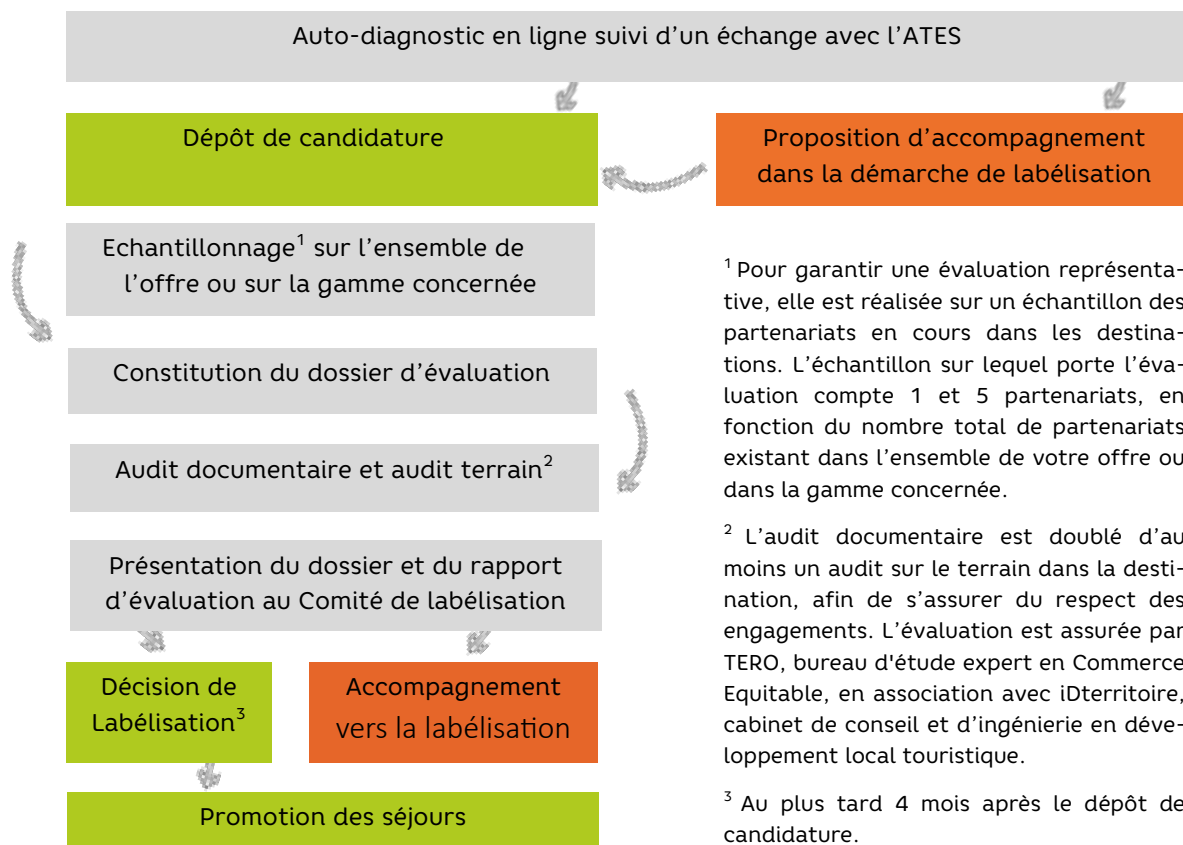
- ◇ l'IDH - indice de développement humain (accès à la santé, à l'éducation etc.),
- ◇ les pays bénéficiaires de l'aide française au développement
- ◇ l'indice GINI relatif à la répartition des richesses d'un territoire.

Les offres proposées dans les pays dits « zone verte », les plus favorisés par ces classements, se voient évaluées selon un référentiel adapté, voire plus contraignant.

LES 8 CRITÈRES OBLIGATOIRES DU LABEL TOURISME ÉQUITABLE® - VOYAGISTES

- Le respect des principes de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Des pratiques environnementales vertueuses
- Une rémunération équitable et concertée pour chaque personne travaillant dans l'accueil des voyageurs
- Des temps de rencontre et d'échange avec la population locale
- Des hébergements chez l'habitant ou à proximité : en village, petite hôtellerie...
- Des relations durables nouées avec les partenaires et prestataires
- Des groupes limités à 12 personnes pour favoriser la rencontre et respecter des équilibres locaux
- Le financement de projets de solidarité locaux répondant à l'intérêt collectif dans les pays d'accueil

PROCESSUS D'ÉVALUATION



FRAIS D'ÉVALUATION

Offre soumise à la labélisation	1 à 2 partenaires	3 à 14 partenaires	15 à 29 partenaires
EVALUATION¹			
L'évaluation portera sur :	La totalité de l'offre dont un audit terrain	2 partenariats dont 1 audit terrain	3 partenariats dont 2 audits terrain
Frais évaluation (HT)	1 650,00 €	1 950,00 €	2 250,00 €
Audit terrain par un auditeur local (net) ²	300,00 €	300,00 €	600,00 €
- Tarif réduit dans le cas d'un renouvellement -			
DROIT D'USAGE DU LABEL			
Forfait annuel (net) ³	600 € (Jusqu'à 2 partenaires labélisés) + 500 € par partenaire labélisé supplémentaire		
INSCRIPTION			
Frais d'inscription (net) ¹	250 €	500 €	500 €

¹ Ces frais sont facturés une seule fois pour 3 ans. Ils sont amortissables sur la durée de validité du label.

² Le tarif s'entend hors frais de déplacement locaux

³ Le droit d'usage inclut l'inscription des séjours sur le site de l'ATES et leur promotion par le réseau. Les organisations qui choisissent d'adhérer à l'ATES en sont exonérées.

⁴ Les frais d'inscription sont exigibles lors de la première demande de labélisation (si la précédente est intervenue au cours des 3 dernières années)

QUESTIONS FRÉQUENTES

Comment se passe l'audit sur site pour les voyageurs ?

Le label « Tourisme Équitable » de l'ATES est attribué selon une procédure rigoureuse qui inclut un audit sur le lieu d'accueil des clients, afin de s'assurer de l'adéquation entre nos critères et les pratiques des opérateurs. C'est pourquoi, chaque candidat voyageur est évalué sur un échantillon représentatif de ses produits, dont au moins un fera l'objet d'un audit de terrain auprès des partenaires locaux.

Je suis voyageur et seule une partie de mon offre de voyages correspond aux critères du label « Tourisme Équitable », puis-je être labélisé ?

Depuis 2020, le label « Tourisme Équitable » peut être délivré pour une partie de l'offre seulement. Dans ce cas, l'organisation sera évaluée, comme les autres, sur la gestion de l'organisation et sur un échantillon représentatifs de ses produits de tourisme équitable. Contactez-nous pour plus d'informations.

Je suis établi hors de France, puis-je postuler au label TOURISME ÉQUITABLE® ?

Le Label Tourisme Équitable® s'adresse :

- ◇ aux voyageurs dont le siège social est établi en France, en Belgique ou en Suisse.
- ◇ À tous producteurs de tourisme en France : agences réceptives, hébergements, restaurants, événements, sites culturels ou de loisirs, prestataire d'activités...

Je suis porteur de projet ou en cours de création de mon activité, puis-je prétendre au label Tourisme Équitable® ?

Le label Tourisme Équitable® s'adresse aux structures dont les offres sont déjà commercialisées, puisqu'il atteste de pratiques effectives.

Les porteurs de projet peuvent néanmoins recourir à l'accompagnement de l'ATES (cf. encadré) en adhérant à l'association (pour y bénéficier de son expertise et de l'expérience de ses membres.

Faut-il être adhérent de l'ATES pour être labélisé ?

Depuis 2020, l'accès au label n'est plus conditionné par l'adhésion à l'association.

Néanmoins, les organisations labélisées sont encouragées à adhérer pour s'impliquer dans la gouvernance, les décisions, le travail de plaidoyer du réseau ATES, etc. Chaque organisation détentrice du label peut adhérer dans la catégorie de membre adaptées à sa situation. Adhérer à l'association offre des avantages, notamment l'exonération du paiement du droit d'usage du label.

UN OUTIL POUR ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Le référentiel d'évaluation nous a accompagné dans la création et le développement de notre structure.

Associé à l'adhésion comme porteur de projet, il nous a permis de bénéficier de l'aide de l'équipe de l'ATES, notamment sur les aspects juridiques et légaux mais aussi de celle des autres voyageurs qui nous ont partagé leur expérience (création de partenariats dans les destinations, gestion financière et ressources humaines et bien d'autres...), il nous a fait gagner en temps et en expertise !



*Marine Chauvetet,
Responsable de Endallah,
voyageur labélisé en 2018*



INTERESSÉ.E ? DES QUESTIONS ?

[L'auto-diagnostic en ligne](#) vous permet de confirmer l'éligibilité de votre organisation au label et vous informera sur l'ensemble du processus adapté à votre métier.

Au sein de l'équipe de l'ATES, c'est Nicolas Jégo, chargé de mission Evaluation et Garantie, qui est votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à le contacter !



*n.jego@tourismesolidaire.org
+33 1 47 83 48 27*



Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire (ATES)
8 rue César Franck - 75015 Paris
equipe@tourismesolidaire.org
www.tourismesolidaire.org